

Avis et Rapports 2021

Avis et Rapports	Propositions du HCVA
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avis du Haut Conseil à la vie associative sur les différentes hypothèses d'évolution du Répertoire National des Associations <i>Avril 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La HCVA donne son avis au Gouvernement sur les différentes hypothèses d'évolution du Répertoire National des Associations
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Avis du Haut Conseil à la vie associative sur le lancement d'un marché public relatif à la mise à disposition d'une plate-forme d'écoute sur le champ des violences faites aux femmes <i>Mai 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le HCVA explique en quoi il n'est pas nécessaire de lancer un marché public relatif à la mise à disposition d'une plate-forme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation sur le champ des violences sexistes et sexuelles.
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bilan de la vie associative 2019-2020 <i>Septembre 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Tous les deux ans, conformément à la loi, le HCVA doit établir un bilan de la vie associative. Cette édition a retenu comme thème général : la confiance.
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Rapport « Impact de la concurrence lucrative sur le modèle économique associatif et sur la multiplication des exclusions » <i>Septembre 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le HCVA poursuit sa réflexion sur la concurrence qui lui apparaît comme un facteur important de perturbation du modèle économique des associations et, par répercussion, comme un accélérateur d'exclusion sociale
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Rapport « Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique » <i>Septembre 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le HCVA rappelle que l'importance et l'urgence des questions environnementales doivent appeler l'Etat et les associations à agir dès aujourd'hui sur tous les fronts possibles, afin que la société entière bénéficie de l'expertise associative et des spécificités du modèle des associations loi 1901 dans la mise en œuvre d'une nécessaire transition écologique et solidaire.
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Analyses et propositions sur le bénévolat <i>Septembre 2021</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Reprise de travaux antérieurs concernant le bénévolat et les évolutions possibles.

<p>✚ Avis du HCVA Concernant le projet de décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat</p> <p><i>Décembre 2021</i></p>	<p>✚ Le Haut Conseil a formulé plusieurs remarques, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- que le décret d'application demeure strictement dans les limites de la loi dont il est censé préciser les modalités d'application.- que la responsabilité de l'association ou de la fondation ne puisse pas être engagée par la seule décision de l'administration mais qu'un juge soit saisi à cet effet.
---	--